

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 5 (1860)
Heft: 19

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Depuis quelques jours, le cours pour les sapeurs d'infanterie a commencé à Thoune, sous la direction de M. le major fédéral Schumacher. C'est l'année passée qu'a eu lieu pour la première fois ce cours, et il a déjà eu des résultats satisfaisants ; il a surtout eu cela de bon qu'il a prouvé aux sapeurs qu'ils sont bons à quelque chose de plus qu'à parader en tête du bataillon et à repousser ou contenir la foule lors des revues ou des fêtes militaires. Dans l'enseignement que M. Schumacher leur donne, il joint la théorie à la pratique. Le matin et le soir, l'application pratique a lieu sur l'*Allmend*. Jusqu'à présent on s'est occupé des détails de l'établissement des tranchées, ainsi que de la fabrication des fascines et des gabions nécessaires à leur revêtement.

Neuchâtel. — Aux dates des 17 août, 27 août et 3 septembre écoulés, les bataillons d'infanterie et les compagnies de carabiniers numéros 3, 2 et 1 de *landwehr* ont été inspectés sur les places d'armes de Fleurier, d'Engillon et du Mail, après trois jours d'exercices locaux.

— Un brevet de second sous-lieutenant d'infanterie a été délivré, le 25 septembre 1860, au citoyen *Joseph Wanza*, à la Chaux-de-Fonds.

Italie. — Des événements importants viennent de se passer dans les Etats-Romains et des Deux-Siciles, et quoiqu'ils soient plus politiques que militaires, ils peuvent présenter aussi quelque intérêt au point de vue de l'art de la guerre, et comme conséquence plus ou moins logique de la campagne de 1859.

Toute la Sicile et la plus grande partie du territoire du roi François II et du pape ont arboré la bannière italienne. Pour ce résultat, comme pour les incidents qui peuvent encore survenir, cinq armées ou plutôt cinq camps ont été et sont encore en présence, à savoir :

- a) Le *corps de Garibaldi*, parti de Gênes par noyaux successifs, pour la Sicile, puis ensuite pour Naples, fort de trois divisions (Bixio, Medici, Tûrr), et s'augmentant de jour en jour. Ces forces sont actuellement groupées autour de Naples.
- b) Les *débris de l'armée de François II*, réunis à Capoue et à Gaète.
- c) La *division française* de Goyon, à Rome et dans la banlieue.
- d) Les *troupes pontificales*, fortes d'environ 20,000 hommes, sous le commandement de Lamoricière, qui vient de recevoir un échec devant Ancône, et dont le noyau restant est réfugié dans cette place.
- e) L'*armée piémontaise*, d'environ 40,000 hommes, sous les ordres supérieurs du lieutenant-général Fanti, ministre de la guerre, et qui, après avoir pénétré dans les Etats-Romains en deux corps, de chaque côté de l'Apennin, vient de faire sa jonction près de Macerata. Le corps de gauche, Cialdini, a enlevé sur la route Pesaro, Sinigaglia et battu l'armée pontificale à Castelfidardo, le 18 septembre. Le corps de droite a pris Pérouse, Spolète, etc., après quelques combats dans lesquels les pontificaux ont aussi laissé des prisonniers.

Nous reviendrons sur les opérations qui ont eu lieu. Mais constatons dès à présent les dispositions des uns et des autres, par lesquelles on a vu :

- 1^o *Garibaldi* pouvoir débarquer tranquillement en Sicile, en pleine paix, à la barbe d'une armée et d'une marine proportionnellement très fortes.

2^e Continuer cette même expédition sur le continent napolitain sans rencontrer plus d'obstacle.

3^e S'emparer de Naples par une marche merveilleuse, puis s'endormir dans cette capitale pendant deux ou trois semaines, en laissant aux débris de l'armée royale le temps de se reformer autour de Gaëte et de Capoue.

4^e Lamoricière éparpiller sa petite armée sur une étendue d'une quarantaine de lieues, à droite et à gauche de l'Apennin, si bien qu'il devait lui être et qu'il fut en effet impossible de se présenter promptement sur un point quelconque de la ligne avec les masses de son effectif.

5^e Les Piémontais, s'avancer en deux corps isolés, de chaque côté de l'Apennin, à trois à quatre marches de distance, et, plus heureux que les généraux autrichiens en 1796, ne subir aucun préjudice d'une telle imprudence.

On doit toutefois reconnaître que, dans ces limites-là, les trois généraux aux prises ont bien mené leurs opérations secondaires. Fanti et Cialdini ont eu tous deux des succès; et Lamoricière, gardant sagement une ligne intérieure, a fini par livrer bataille sur le point qui lui était réellement le plus avantageux. Mais il aurait dû attaquer deux ou trois jours plus tôt, avec toutes ses forces réunies, et non avec la moitié seulement.

Allemagne. — JULIERS (*Corresp. part.*). — Depuis le 8 de ce mois un petit camp de manœuvres de siège est rassemblé ici, pour travailler à la destruction de cette forteresse, dont l'inutilité a été reconnue de tous. L'effectif est de deux régiments d'infanterie de ligne, un bataillon de chasseurs, deux batteries d'artillerie, plus de l'artillerie de place, et un demi-bataillon du génie, sous le commandement du général Wasserschleben. Le 25 ont eu lieu les grandes opérations des mines et des batteries de brèche, en présence du prince-régent et d'un nombreux entourage. Cinq mines, chargées de 2 à 300 quintaux de poudre, ont joué successivement, et cela faisait vraiment un très beau vacarme! Après la dernière explosion, qui avait pratiqué une large trouée dans une contrescarpe, les troupes tenues à l'écart furent formées en colonne et lancées à l'assaut. A ce moment les défenseurs parurent aussi sur les débris des remparts et un feu très nourri, d'artillerie surtout, s'ouvrit des deux côtés. — Le plus intéressant à noter au point de vue militaire, c'est qu'une batterie de canons rayés de 24 liv. a eu bien de la peine à pratiquer sa brèche, et qu'elle a dû tirer, à cet effet, le triple des coups présumés par le calcul. Un grand nombre d'officiers de presque tous les Etats de l'Allemagne accompagnaient le prince-régent de Prusse, ainsi que des officiers russes, belges, serbes; je crois même avoir entrevu un uniforme de notre état-major fédéral.

Belgique (*Corresp. part.*). — La fameuse question des fortifications d'Anvers ne fait plus grand bruit dans la presse; en revanche elle occupe activement de nombreux travailleurs. Environ 10,000 hommes, presque tous de l'armée, sont employés sans relâche aux travaux projetés, qui feront de cette place une des plus fortes et des plus vastes de l'Europe. On sait qu'Anvers était déjà fortifié, mais il s'agit aujourd'hui de transporter l'enceinte au-delà des faubourgs, et de la renforcer par une ligne de forts détachés.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à MM. CORBAZ et ROUILLER fils, à Lausanne.